

**nirva**

# Charte environnement

# Versions

version	date	changement	auteur	approuvé par
1.0	9 janvier 2012	Création du document	Olivier Lebleu	Olivier Lebleu
2.0	26 mars 2012	Ajout engagements de compensation	Olivier Lebleu	Olivier Lebleu

# Sommaire

Pourquoi une charte environnementale ?	3
La charte Nirva : 4 thèmes et plusieurs engagements	4
Les transports	4
Nos locaux	4
La bureautique	4
La promotion du développement durable autour de nous	5
Engagement de compensation	6

# Pourquoi une charte environnementale ?

Depuis l'adoption, le 28 février 2005 de la Charte de l'environnement par le Parlement français, le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé est reconnu à chacun, au même titre que les droits de l'homme et du citoyen de 1789 ou encore que les droits économiques et sociaux du préambule de 1946.

En retour, ce texte impose aussi des devoirs et notamment celui de contribuer à la préservation et à l'amélioration de l'environnement, le cas échéant en réparant les dommages causés.

Avec l'objectif de conduire ses différentes activités dans le respect de l'environnement et de la loi, Nirva a souhaité mettre en place sa propre charte environnementale. Annexée au contrat liant Nirva à ses employés et fournisseurs, elle décline 4 thèmes, et plusieurs engagements concrets de la société pour assurer ses missions avec une empreinte écologique la plus faible possible.

Globalement, Nous nous engageons à lutter contre la pollution, à respecter la réglementation et à mettre en place un système d'amélioration continue.

# La charte Nirva : 4 thèmes et plusieurs engagements

## Les transports

Lors de nos déplacements professionnels, en particulier ceux de moyennes et longues distances, les employés Nirva doivent privilégier, chaque fois que cela est possible (horaires et durée du transport), le train ou tout autre mode de déplacement respectueux de l'environnement plutôt que la voiture ou l'avion.

Systématiser le co-voiturage à chaque fois que cela permet de réduire le nombre total de kilomètres parcourus (par exemple, lorsque deux employés Nirva se rendent chez le même client).

En ville, ou pour les déplacements de faible distance, les employés Nirva s'engagent à utiliser chaque fois que cela est possible les transports en commun ou tout autre moyen de déplacement « doux ».

Afin d'encourager l'usage des transports en commun, nous remboursons l'intégralité de l'abonnement mensuel des employés les empruntant.

## Nos locaux

Utiliser des locaux d'une surface adaptée à l'activité et à la fréquence d'occupation pour limiter la consommation d'énergie inutile.

Les employés Nirva veillent à économiser l'énergie, aussi bien dans leurs propres locaux que dans ceux de leurs clients en adoptant les comportements suivants :

- Privilégier la lumière du jour et n'éclairer que lorsque cela est nécessaire,
- S'assurer en quittant un lieu (le soir, pour une réunion, pour une pause) que tout dispositif consommant inutilement de l'énergie est éteint ou à minima en mode d'économie d'énergie,
- Ne pas surchauffer et utiliser la climatisation avec modération.

## La bureautique

- Limiter le nombre d'impressions et l'utilisation de consommables en respectant les principes suivants :
  - A chaque fois que cela est possible, y compris avec les clients, préférer une transmission des documents sous forme dématérialisée,
  - N'imprimer que les documents nécessaires en utilisant si possible le mode recto-verso,
  - Pour tous les documents à usage interne et limité, réutiliser le papier et/ou imprimer plusieurs écrans par pages.
  - Utiliser les fontes de caractère les plus économies en encre (Arial Narrow) et limiter l'utilisation du gras.
  - Limiter les aplats et rendre l'impression en inversion couleur possible.
  - Imprimer sur du papier recyclé.
- Participer au développement et à l'utilisation des plateformes de gestion dématérialisée des marchés publics en répondant aux appels d'offres de façon dématérialisée et en incitant nos clients à organiser les consultations sur le même mode.
- Procéder au tri et à la valorisation des déchets recyclables (papier, journaux et magazines, piles, plastiques, ...), en particulier des cartouches d'imprimante et du matériel informatique.

- Eviter de gaspiller les fournitures de bureaux (stylo, blocs-notes, ...).
- Choisir dans la mesure du possible des fournisseurs locaux, affichant la norme ISO 14001, une charte qualité ou étant réputés comme les plus efficaces en terme environnementaux.

### **La promotion du développement durable autour de nous**

Mettre en avant, auprès de nos clients, fournisseurs et partenaires, tout comportement permettant de préserver l'environnement.

# Engagement de compensation

Nous nous engageons à:

- compenser depuis 2012 l'ensemble des émissions de CO2 liées à notre activité auprès d'action carbone, association agréée par l'ONU.
- planter un arbre tous les 2 000 courriers postés au travers de l'application PostGreen.